

# A PROPOS

D'UNE

## STATUETTE GALLO-ROMAINE

---

Une nouvelle statuette vient d'enrichir notre musée Vivienel de Compiègne. M. David, propriétaire à Verberie, l'a découverte il y a une dizaine d'années dans le lit de l'Oise, à son confluent avec l'Automne, et l'a récemment offerte au musée.

La statuette, de 0<sup>m</sup>42 de haut, taillée dans le calcaire qui borde la vallée d'Automne, remonte à l'époque gallo-romaine et, comme toutes ses contemporaines, ne présente pas une grande finesse de travail. Le corps revêt néanmoins un aspect juvénile. La tête manque, ainsi que le bras droit. La main gauche tient un objet arrondi à l'avant, mais qui paraît s'en aller en pointe vers l'arrière, si tant est qu'on puisse attacher quelque importance à des formes aussi imparfaites. Il est probable qu'un autre attribut (peut-être une corne d'abondance ?)<sup>1</sup> reposait dans la main droite ; car la portion conservée de l'avant-bras s'éloigne nettement du corps et ne justifie pas la trace qui subsiste au côté. Sans doute, l'intervalle des bras n'est pas ajouré : mais encore le support qui les relie au personnage ne peut-il s'avancer à trop grande distance.

Sur l'identification de la statuette on ne peut évidemment émettre que des opinions. Toutefois ce n'est pas un *enfant à la boule*, car sa nudité ne permet pas d'y reconnaître une stèle funéraire et classe le sujet parmi les dieux.

1. Une *corne d'abondance* justifierait à la fois la position du bras droit et la trace qui subsiste au corps.

Tel est l'avis de M. le commandant Espérandieu que je transcris textuellement.

« Je crois que votre pensée de reconnaître une *poire*<sup>1</sup>, « c'est-à-dire un fruit, dans l'objet rond que tient le per-  
« sonnage, est très juste. La statuette n'est pas funéraire.  
« C'est à mon avis l'image de quelque petit dieu et les  
« exemples ne manquent pas de divinités tenant des  
« fruits ».

Il semblerait donc que ce soit une sorte de dieu du verger ?

Etant donnée l'autorité de M. Espérandieu sur la matière, la question est close et vous ne me pardonneriez pas d'y insister : mais, puisque nous avons évoqué l'image plus ou moins variée de l'enfant à la boule, permettez-moi de faire à ce sujet une digression et de vous exposer les idées que m'ont souvent suggérées ces statuettes.

Les Gallo-Romains aimaient à figurer le défunt sur sa stèle funéraire. Toujours vêtu, il était fréquemment accompagné d'un objet rappelant ses occupations passées : pour le marchand, une balance ou une bourse ; pour la femme, un coffret, une *mappa*<sup>2</sup>, un miroir ; pour l'enfant, un jouet ou un animal favori. Or l'enfant tient souvent une boule, qui est quelquefois un fruit, mais quelquefois aussi tout simplement une balle.

Les Romains pratiquaient plusieurs jeux de balle. Ils connaissaient même la balle en cuir cousu (*trigon*), le ballon (*follis*), et, si ce dernier ne se manœuvrait pas avec le pied, c'est que la chaussure ne l'aurait pas permis.

1. Il est assez curieux de rapprocher cette impression de celle éprouvée d'autre part par M. Chabeue, président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, auquel j'avais demandé quelques indications sur *l'enfant à la boule* du musée de Dijon (N° 3598 d'Espérandieu) : « Je ne suis pas bien assuré, m'écrit-il, que l'objet tenu de la main droite soit une boule, je serais plutôt porté à y voir un objet en forme de poire. »

2. Serviette de table que chaque convive apportait ordinairement avec soi. Cf. ANTHONY RICH, *Antiquités grecques et romaines*.



STATUETTE GALLO-ROMAINE

trouvée au confluent de l'Oise et de l'Aisne

sont venus l'apprendre pendant la Guerre de Cent ans<sup>1</sup> et l'ont réduite aux modestes proportions du football.

Ces tentatives d'explication ne reposent évidemment sur aucune preuve et je devrais peut-être m'excuser d'y avoir occupé votre temps ; mais que deviendrait l'histoire du passé si, exclusivement confiné dans la certitude, on se refusait à l'examen des possibilités et à l'énoncé des hypothèses ?

P. GUYNEMER.

---

1. Siméon LUGE, *La France pendant la Guerre de Cent ans*, 1<sup>re</sup> série, p. 417.